

Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du SIDERE du mercredi 11 décembre 2024 à 18h30 à Bursinel

M. le Président Luc Pellet ouvre la séance à 18h30. Il remercie la Commune de Bursinel pour son accueil et présente Mme Maud Baduret, cheffe de service. M. Vincent Burnier, syndic de Bursinel souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2024
3. Assermentations
4. Communications du bureau
5. Communications du CODIR
6. Préavis N° 33/2021-2026 relatif au budget 2025
7. Préavis N° 34/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 20'300.00 pour achever la lutte contre les moules invasives
8. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

1. Appel

Présents :

Délégation fixe : Mme Isabelle Gachet, MM. Colin Compondu, Olivier Dumuid, Régis Widmer, Philippe Parmelin, Kurt Muller, Olivier Roth, Luc Pellet, Martial Besson
Suppléants : M. Nicolas Walter, Patrick Vonnez
Délégation variable : Mmes Binia Ris, Valérie Schlup, MM. Frédéric Baumgartner, Roland Widmer, Cédric Chabloz, Gérald Groux, Daniel Bovy, Sébastien Miaz, Steve Jaquier, Alain Fillettaz, Rodolphe Balmer, Rolf Keller, Jacques Tschudin, Christian Hay, Hans-Peter Brunner
Suppléants : MM. Olivier Croutaz, Pierre Wavre, Raphaël Parmelin, Tanguy Rolaz, Pierre-Yves Bassin, Carmelo Nicolo
Comité de direction : Mmes Myriam Gaillard Houriet, Viviane Subri, Margareth Ruchti, MM. Jacques Cauderay, Eric George, Francis Mondoux, Claude Molteni, Jean-Pierre Moret, François Delafoge, Franz Buchegger, Jörg Dreier, Jürg Minder

Excusés :

Délégation fixe : Mme Cécile Rod
Suppléants : Mmes Laurence Pinel, Florence Pernet, Natacha Jaquier
Délégation variable : MM. Robin Mani, Jean-Michel Dumartheray, Bernard Graber, Xavier Paternot, Cédric Panchaud
Suppléants : Mmes Emilie Burra-Joly, Coralie Pache, M. Guillaume Favre
Comité de direction :

Absents :

Délégation fixe : MM. Andreas Meyer, Didier Haldimann
Suppléants : MM. Denis Dumartheray
Délégation variable :
Suppléants : M. Jacques Morandi
Comité de direction :

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. M Luc Pellet rappelle que les suppléants ne sont autorisés à voter que lorsqu'ils remplacent un représentant de leur Commune.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2024

Le procès-verbal de la séance du 26 juin 2024 est approuvé à l'unanimité moins trois abstentions.

3. Assermentations

M. Patrick Vonnez, suppléant de la délégation fixe pour la Commune de Vinzel, est appelé et solennise la promesse légale.

4. Communications du bureau

M. Luc Pellet communique les dates des séances de 2025, à savoir les 25 juin et 10 décembre, à 18h30. Les lieux seront donnés avec la convocation. En vue de la séance du 25 juin, la Commission de gestion se réunira le 4 juin et les Commissions technique et des finances se réuniront le 11 juin. En vue de la séance du 10 décembre, la Commission des finances se réunira le 26 novembre, ainsi que la Commission technique si nécessaire. M. Jacques Tschudin, fait remarquer que le 10 décembre aura lieu la réunion de Région de Nyon. M. Luc Pellet répond que cela sera discuté avec le CODIR et les membres seront tenus au courant lors de la prochaine séance. Il est possible qu'il y ait des séances supplémentaires en fonction des préavis susceptibles d'être proposés par le CODIR.

5. Communications du CODIR

François Delafoge présente Mme Catherine Dubois-Pèlerin, qui est entrée en fonction le 1^{er} octobre 2024 en tant que secrétaire de direction.

À la station de pompage de l'Oujonnet, suite à l'essai de conductivité, deux pompes encore seront à remplacer. Elles ont été commandées et seront changées en début d'année prochaine. Selon nos essais, la consommation électrique des nouvelles pompes est de 10 % inférieure aux anciennes machines par le fait que le corps de pompe est en inox et non en fonte. Comme trois pompes seront de la nouvelle génération, nous allons les programmer pour les faire tourner en priorité avec des économies d'électricité à la clé.

En ce qui concerne les travaux en cours, au réservoir du Château à Mont-sur-Rolle, les travaux sont en grande partie terminés. A Montelly à Perroy, les travaux se terminent actuellement. Pour ce qui est de la Grand-Rue à Bougy-Villars, les travaux sont toujours en cours. Nous dépendons de l'évolution du chauffage à distance. A la Route de Lausanne à Rolle, il reste un tronçon à poser durant le 1^{er} trimestre 2025. Quant à la source de Belletruche, cela s'avère un peu plus compliqué, le propriétaire du bâtiment ayant changé de bureau technique. De notre côté, nous poursuivons les démarches avec la Commune de Mont-sur-Rolle et l'ancien prestataire pour avancer avec ce dossier sans perdre notre temps en discussions. Pour le recaptage de la source du Rosey, les travaux ont été plus compliqués que prévu en raison du profil géologique qui ne suivait pas les mêmes courbes que les indications des sondages. Les résultats sont finalement au-delà de nos attentes, mais les coûts financiers aussi. Un préavis complémentaire avec des explications techniques vous sera présenté lors de notre prochain Conseil intercommunal.

M. Francis Mondoux revient sur la demande de M. Cédric Panchaud lors du Conseil intercommunal du 26 juin 2024, concernant la situation financière du SIDERE au sujet des investissements et du plafond d'endettement. Le tableau des investissements a été mis à jour. Sur les crédits votés de 31 millions, il reste encore 17 millions à amortir comptablement. Les emprunts ont été de 21 millions et il reste à ce jour un solde d'emprunts de 13,5 millions. Le solde des travaux votés qui sont en cours à ce jour se monte à 4,3 millions. Le total théorique d'endettement à ce jour est de 17,8 millions et notre plafond d'endettement est de 20 millions.

6. Préavis N° 33/2021-2026 relatif au budget 2025

M. Francis Mondoux donne lecture des conclusions du Comité de Direction.

M. Hans-Peter Brunner donne lecture des conclusions de la Commission des finances.

M. Francis Mondoux précise qu'étant donné que le SIDERE a décidé de passer à MCH2 au 1^{er} janvier 2025, le budget a été établi selon les données MCH2. Pour plus de simplification, compréhension et comparaison avec les autres exercices, le préavis du budget 2025 a été établi sur la base des numéros de comptes MCH1. Le budget 2025 est plus ou moins similaire à celui de 2024. Par contre, pour équilibrer les comptes, un montant d'environ CHF 1'750'000.00 a dû être prélevé sur le fonds de réserve pour travaux futurs, qui se montait à environ CHF 3'500'000.00 au 31.12.2023. Les principales variations avec le budget 2024 ressortent des comptes 810.3141 « entretien des ouvrages » et 810.3144.02 « entretien du réseau de distribution ». Durant les années précédentes, nous avons surtout axé les travaux sur les ouvrages, qui sont aujourd'hui en très bon état, pour nous concentrer pour les années à venir sur le réseau de distribution. De plus, nous avons aussi bien séparé le compte 802.3111 « mobilier et informatique » qui sert actuellement juste au mobilier et le 802.3151 « entretien mobilier et informatique », qui regroupe toutes les licences, les maintenances informatiques, les hébergements et, comme mentionné dans le préavis, la création d'un guichet cartographique WEB.

M. Luc Pellet a une question au sujet du rapport de la Commission des finances. À la page 2 du préambule, il est écrit que la CoFin dans son ensemble est de l'avis que le budget 2024 a été établi selon les prévisions et estimations les plus réalistes possible. Il suppose qu'il s'agit là d'une coquille et que la Commission des finances a voulu parler du budget 2025, ce que les membres de la Commission confirment.

M. Rolf Keller pose une question sur le compte 810.3144.02 « entretien du réseau de distribution », qui est évalué à environ 1 million. Il demande pourquoi ces éléments ne sont pas passés par préavis mais mis au budget. Il remercie M. Francis Mondoux pour le retour sur les emprunts et propose de mettre le tableau dans le budget, ce qui permettrait d'avoir tout sous la main. Mme Maud Baduret répond que l'entretien du réseau ne passe pas par des préavis pour laisser une marge de manœuvre et permettre ainsi de réagir assez vite. C'est aussi pour éviter de préparer des tas de préavis qui ne démarreront pas avant plusieurs années, ce qui nécessiterait des demandes de crédits complémentaires, car les prix ne seront plus les mêmes. Nous nous couplons aux travaux communaux pour profiter de changer des vieilles conduites. M. Francis Mondoux signale que le CODIR prendra en compte la proposition de M. Rolf Keller au sujet budget.

M. Nicolas Walter demande si la grosse diminution du compte 810.3141 est dû à un changement de ventilation. Mme Maud Baduret répond que depuis 4 à 5 ans, énormément d'argent a été mis dans l'entretien des ouvrages et la mise en conformité des réservoirs. Ces travaux arrivent maintenant à bout touchant. L'OFCO est passé au mois d'octobre et nous n'avons pas de travaux d'entretien et de mises en conformité des ouvrages à prévoir.

Après vote, le préavis est accepté à l'unanimité.

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE

- vu le préavis N° 33/2021-2026 du Comité de direction du SIDERE relatif au budget 2025
 - entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
 - considérant qu'il a été porté régulièrement à l'ordre du jour
- décide
- d'adopter le budget 2025 tel que présenté

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 11 décembre 2024.

7. Préavis N° 34-2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 204'300.00 pour achever la lutte contre les moules invasives

M. Claude Molteni donne lecture des conclusions du Comité de Direction.

M. Alain Fillettaz donne lecture des conclusions de la Commission technique.

M. Steve Jaquier donne lecture des conclusions de la Commission des finances.

M. Steve Jaquier signale qu'une coquille s'est glissée dans le rapport de la Commission des finances, à savoir qu'en fin de la liste des présences, un « et » a été ajouté, qui doit bien entendu être remplacé par un point.

Ce préavis ne suscite aucune discussion

Après vote, le préavis est accepté à l'unanimité.

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE

- vu le préavis N° 34/2021-2026 du Comité de Direction relatif à une demande de crédit de CHF 204'300.00 TTC pour achever la lutte contre les moules invasives
- entendu les rapports des commissions chargées d'étudier cet objet
- considérant qu'il a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide

- d'autoriser le Comité de direction à faire procéder aux travaux décrits
- d'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 204'300.00 TTC afin de procéder aux travaux décrits
- d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF 204'300.00 TTC auprès d'un organisme financier ou bancaire de la place aux meilleures conditions ou de financer ces coûts par la trésorerie courante

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 26 juin 2024.

8. Divers et propositions individuelles

- M. Cédric Chabloz demande combien de litres donne la source du Rosey. M. François Delafoge répond qu'une moyenne de 268 l/minute sur l'année a été calculée.
- M. Franz Buchegger signale qu'il a donné sa démission à la Municipalité de Mont-sur-Rolle pour le 30 avril 2025. Il remercie tout le monde pour le chaleureux accueil pendant ces trois ans et demi. M. Luc Pellet remercie à son tour M. Franz Buchegger pour son travail au sein du SIDERE.

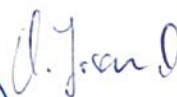
M. le Syndic Vincent Burnier prend la parole pour donner quelques explications sur la Commune de Bursinel. :

M. Luc Pellet remercie l'assemblée pour l'excellente tenue des débats, il remercie également le CODIR et le personnel du SIDERE.

La parole n'est plus demandée, la séance est levée à 19h05.



Le Président
Luc Pellet



La Secrétaire
Claire-Lise Jorand